

Brevet Professionnel Responsable d'atelier de Productions Horticoles



Former de futurs Chefs d'équipes, Responsables de cultures, Ouvriers serristes qualifiés, artisans ou entrepreneurs.

Rennes (35) ou Languueux (22)



FORMATION CONTINUE

Le titulaire du BP Responsable d'atelier de Productions Horticoles est un professionnel compétent capable de guider les autres salariés dans l'exécution des tâches, de recevoir les instructions de son supérieur hiérarchique auquel il rend compte de l'exécution des travaux. Le titulaire du BP Responsable d'atelier de Productions Horticoles est également en mesure de créer ou de reprendre une exploitation horticole.

FINANCEMENT

- Dans le cadre du programme QUALIF EMPLOI
- Fonds privés
- Congés individuels de formation (CIF)

DÉBOUCHÉS

- Ouvrier qualifié
- Employé en entreprise privée ou dans des services techniques de collectivités.



NOS +

- Une exploitation pédagogique et professionnelle, comprenant 1 200 m² de serres équipées
- Un potager biologique
- Un parc paysager de 4 hectares et un atelier agro-équipements
- Un module d'initiation à la vente via l'espace vente des serres

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences et un diplôme de Niveau 4 en productions horticoles, pouvant déboucher sur un poste de responsable d'équipe.
- Etre en mesure de prendre les décisions nécessaires à l'exécution des chantiers
- Etre capable de guider et d'animer une équipe.

PUBLIC

- A partir de 18 ans.
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum (ou avoir terminé sa classe de 2nde)
- Si le candidat ne possède aucun diplôme, justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein (ou 1 an dans un emploi en rapport avec la finalité du diplôme)
- Conditions d'admission : entretien de motivation

DATES DE FORMATION

Nous consulter

COÛT DE FORMATION

Nous consulter





FORMATION

Un programme sur dix mois, comprenant 945 heures en centre et organisé en enseignement général et professionnel.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- UCG 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- UCG 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux liés à la production horticole

- UCP 1 : Élaborer un projet professionnel dans l'horticulture
- UCP 2 : Caractériser le fonctionnement d'une entreprise horticole
- UCP 3 : Communiquer dans une situation professionnelle
- UCP 4 : Raisonner des choix techniques pour la conduite d'un atelier de productions horticoles
- UCP 5 : Organiser le travail d'une équipe
- UCP 6 : Effectuer le suivi technico-économique d'un atelier de productions horticoles

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- UCT 1 : Conduire une production horticole
- UCT 2 : Réaliser en sécurité les opérations liées à l'utilisation et à la maintenance des matériels et équipements de l'exploitation horticole

UCARE

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi

- Selon les sites. Ex : initiation au maraichage biologique, Initiation à la fleuristerie, Ventes des produits

STAGE

350 heures en entreprise (structures publiques ou privées), soit minimum 10 semaines.



ÉTABLISSEMENT SOUS CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

GRUPESAINTEXUPERY.FR

RENNES
RUE FERNAND ROBERT
35042 RENNES
02 99 59 34 94

VITRÉ
2 ALLÉE DE LA HODEYÈRE
35504 VITRÉ
02 99 75 02 20

LA GUERCHE DE BRETAGNE
12 AVENUE DU MAIL
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 20 63